

**INCLUSION NUMÉRIQUE**

# MOBILISEZ -VOUS POUR

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de vos missions, vous êtes sollicité par des publics en difficulté avec l'informatique ou vous identifiez des personnes qui auraient besoin d'être aidées dans leurs usages numériques ?

## **Vous souhaitez leur proposer des solutions ?**

Vous pouvez leur faire bénéficier de Pass numériques offerts par le Département pour accéder à un accompagnement aux usages numériques.

**Pour cela, devenez  
« structure relais » !**



Le Département de la Charente-Maritime fait de l'accès de tous au numérique une de ses priorités et s'engage à faciliter les usages numériques de chacun. J'ai ainsi confié à Madame Sylvie MERCIER, conseillère départementale du canton de Thénac, la Vice-Présidence relative à l'aménagement et l'inclusion numériques.

Sous son impulsion, en lien avec le Programme national « Société Numérique », le Département déploie, sur son territoire, des « pass numériques » permettant à son détenteur de bénéficier de séances collectives ou individuelles d'accompagnement aux outils informatiques et à l'usage du numérique.

Faire du numérique une opportunité de tous et accompagner les Charentais-Maritimes vers l'autonomie numérique, en les rapprochant de structures qualifiées, est tout l'enjeu du déploiement des pass numériques sur notre territoire.

**la  
Charente  
Maritime**  
LE DÉPARTEMENT

**Sylvie MARCILLY**

Présidente du Département de la Charente-Maritime

# LE RÔLE DES STRUCTURES RELAIS

## 1 Un citoyen se présente à l'accueil d'une structure...



## À NOTER

Il est demandé aux structures relais, quand cela est possible, de faire le lien, en présence du bénéficiaire du pass, avec le lieu de médiation numérique pour la prise du premier rendez-vous.

## 2 L'interlocuteur complète alors le « bon pour un carnet Pass numérique offert »...

et le remet au citoyen en lui indiquant la structure de médiation numérique proche de chez lui.

## 3 Le citoyen se rend dans une structure de médiation numérique...

qui lui remet un carnet de 10 pass et qui va l'accompagner pendant plusieurs séances individuelles ou collectives.

## Intéressé pour devenir structure relais ?

Inscrivez-vous ICI

<https://la.charente-maritime.fr/inclusion-numerique>

et recevez le kit « Pass numérique » du Département (affiches et dépliants pour orienter les personnes)

Retrouvez la liste des lieux de médiation numérique labellisés Pass numérique dans le dépliant joint à ce courrier ainsi que sur la carte régulièrement mise à jour disponible sur le site Internet du Département <https://la.charente-maritime.fr/Internet-besoin-daide>



[charente-maritime.fr](https://charente-maritime.fr)   

**Département de la Charente-Maritime**  
85 boulevard de la République - CS 60003  
17076 La Rochelle cedex 9  
Tél. 05 46 31 70 00



ÉTAPE 2

# BON POUR UN CARNET PASS NUMÉRIQUE OFFERT À

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....

**LE PASS NUMÉRIQUE EST À RETIRER À**  
(nom de la structure de médiation numérique) :

Adresse : .....

Téléphone : .....

Premier rendez-vous fixé  oui  non  
Si oui, le ..... à ..... h

Nom, signature et cachet de la structure relais \_\_\_\_\_  
Signature du bénéficiaire du pass \_\_\_\_\_

LE PASS NUMÉRIQUE !

PASS NUMÉRIQUE

Demandez-le, IL EST OFFERT

# OSEZ INTERNET !



AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME OSEZ INTERNET !

☎ 0809 540 017

(prix d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30



charente-maritime.fr  
Département de la Charente-Maritime  
85 boulevard de la République - CS 60003  
17076 La Rochelle cedex 9  
Tél. 05 46 31 70 00



+ d'infos sur charente-maritime.fr



Vous souhaitez réaliser vos démarches en ligne, naviguer sur Internet, échanger des mails avec votre famille, vos amis... ou encore apprendre à utiliser un ordinateur ?

## Le Département de la Charente-Maritime lance LE PASS NUMÉRIQUE

Il vous permet de payer totalement ou partiellement des services de médiation numérique dans un lieu labellisé proche de chez vous.



### COMMENT OBTENIR VOS 10 PASS EN 2 ÉTAPES ?

**ÉTAPE 1** Répondez au questionnaire avec votre interlocuteur (Mairie, CCAS, Association, accompagnateur social...), afin d'adapter au mieux la réponse à vos besoins.

**ÉTAPE 2** Remettez-lui ce questionnaire et il vous orientera vers la structure la plus proche de chez vous.

Présentez-vous à la structure que l'on vous aura indiquée. C'est elle qui vous remettra votre carnet Pass Numérique et vous pourrez ensuite commencer votre accompagnement en toute sérénité.

**BIENVENUE DANS LE MONDE NUMÉRIQUE !**

© 2017-2021

# LES LIEUX LABELLISÉS PASS NUMÉRIQUE

## 1 Atouts et Compétences

☎ 05 46 97 51 42  
✉ contact@atouts-competences.fr  
Contact : Sandra PIMENTA  
La Rochelle, Marennes, Saintes, Jonzac, Saint Jean-d'Angély

Accompagnements collectifs

## 2 Club Informatique de Vaux-sur-Mer

1 rue Aigue Marine - 17640 Vaux-sur-Mer  
☎ 05 46 38 83 97 ✉ contact@civsm.fr

Accompagnements collectifs

## 3 Médiathèque de Haute-Saintonge

39 rue des Carmes - 17500 Jonzac  
☎ 06 30 38 29 06 ou 06 30 07 90 59  
✉ dbarbier@accalys.fr

Accompagnements collectifs proposés par "Accalys"

## 4 Mon assistant numérique

☎ 06 43 66 25 51 / 05 86 22 02 93  
✉ fabienravaud@pratimedia.fr  
De 8h à 20h. Contact : Fabien RAVAUD  
Rocheport

Accompagnements collectifs

## 5 Collectif Ensemble pour une Maison Solidaire

1 Esplanade du 6<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
17100 Saintes  
☎ 05 46 74 56 98

Accompagnements individuels

## 6 Espace Culturel Le Palace

Rue des 3 frères Nadeau - 17700 Surgères  
☎ 06 71 41 93 68 / 05 46 07 14 30  
✉ lepalacemultimedia@gmail.com

Accompagnements individuels et collectifs

## 7 Centre Social Cantonal Espace Mosaïque

27 rue de Benon - 17170 Courçon  
☎ 05 46 01 94 39 ✉ cs.courcon@wanadoo.fr  
Contact : Pauline BORDESSOULES  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h

Accompagnements individuels et collectifs

## 8 Centre Social Saint Eloi-Beauregard

40 Rue Basse de Saint-Eloi - 17000 La Rochelle  
☎ 05 46 34 33 11  
✉ numerique.sainteloibeuregard@gmail.com

Contact : Nathan VITAL ANSELMO  
Ouvert le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h,

Accompagnements individuels et collectifs

## 9 Centre Social et Culturel Christiane Faure

41 rue Thiers - 17000 La Rochelle  
☎ 05 46 41 06 73 ✉ accueil@christianefaure.fr  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h45 à 18h30

Accompagnements individuels et collectifs

## 10 Centre Social et Culturel Tasdon, Bongraine, Les Minimes

1 allée Marie-Claude Memon  
17000 La Rochelle  
☎ 05 46 44 24 08 ✉ cstblm@gmail.com  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 18h30

Accompagnements collectifs

## 11 Informatique Club Angérien

12 place du 18 juin 1940  
17400 Saint-Jean d'Angély  
☎ 05 46 32 12 71 ou 06 84 15 15 79  
✉ icange@orange.fr

Contact : Serge MASSE

Accompagnements collectifs

## 12 Net Solidaire

• Mireuil : 14 bis avenue des grandes varennes  
• Villeneuve : 30 avenue Billaud Varenne  
17000 La Rochelle  
☎ 05 16 59 00 60  
✉ mediateurs@netsolidaire.org

Accompagnements individuels et collectifs

## 13 Médiathèque de Saint-Genis-de-Saintonge

6 route de Jonzac  
17240 Saint-Genis-de-Saintonge  
☎ 05 46 49 85 53

Accompagnements collectifs

## 14 Centre Social et Socioculturel de Pons

44 avenue Gambetta - 17800 Pons  
☎ 05 46 94 08 17 ✉ accueil@cspons.com

Accompagnements individuels et collectifs

## 15 Centre Social Le Cap

20 avenue du Général De Gaulle  
17430 Tonny-Charente  
☎ 05 46 88 74 12 ✉ cap.cs@wanadoo.fr

Contact : Emmanuel GARCIA

Accompagnements collectifs

## 16 Association Boiffiers Bellevue

• Quartier des Boiffiers  
15 Bis Cours Pierre Henri Simon - 17100 Saintes  
• Maison de Quartier de Bellevue  
Rue des Câtives - 17100 Saintes  
• Gémozac : salle Jean-Pierre Rolland.

☎ 05 46 74 13 96 ou 05 17 28 31 51

✉ asl.boiffiers@orange.fr

Contact : Sylvie LUCAS

Accompagnements individuels et collectifs

## 17 Médiathèque de Tesson

6 avenue de l'Estuaire - Salle associative  
17460 Tesson  
☎ 05 46 90 50 39 ✉ ordifacile17@gmail.com

Accompagnements collectifs proposés  
par "OrdiFacile17"

## 18 Médiathèque d'Angliers

Place Saint-Pierre - 17540 Angliers  
☎ 05 46 37 57 69 ✉ mairie@angliers.fr

Accompagnements individuels proposés  
par "Simple Comme Sarah"

## 19 Hommes et Savoirs

27 Chemin de la garenne - 17200 Royan  
☎ 05 46 39 76 20 ✉ contact@hommes-et-savoirs.fr

Accompagnements collectifs

## 20 Médiathèque municipale La Pléiade

2 rue de la République - 17740 Sainte-Marie-de-Ré  
☎ 05 46 43 91 89  
✉ espacemulti.saintemariedere@gmail.com

Accompagnements individuels et collectifs

Carte des lieux labellisés régulièrement mise à jour  
sur le site Internet du Département  
<https://la.charente-maritime.fr/internet-besoin-daide>

D'autres lieux sont progressivement labellisés.  
Pour connaître les nouveaux lieux près de chez vous,  
vous pouvez appeler le  
**0809 540 017**



## 21 Cnumérique

☎ 06 48 26 10 75 ✉ cnumerique@protonmail.com  
Contact : Christelle NEAU  
Archiac et ses alentours

Accompagnements individuels et collectifs

## 22 Centre Social et Culturel Vent des Îles

255 Avenue Denfert Rochereau - 17000 La Rochelle  
☎ 06 86 58 95 64  
✉ simplecommesarah@gmail.com

Contact : Sarah MEUNIE  
Accompagnements individuels proposés par "Simple Comme Sarah"

## QUESTIONNAIRE

ÉTAPE  
1

## RÉPONDEZ AUX QUESTIONS ET ÉVALUEZ VOS BESOINS

Vous sentez-vous à l'aise pour utiliser un ordinateur ?  oui  non

Avez-vous une adresse mail et l'utilisez-vous facilement ?  oui  non

Réalisez-vous seul(e) vos démarches en ligne ?  oui  non

Avez-vous déjà rédigé et mis en forme un courrier ?  oui  non

Naviguez-vous sur Internet et faites-vous des recherches sur Internet ?  oui  non

Savez-vous stocker et organiser vos documents pour les retrouver ?  oui  non

Comptez le nombre de réponses :  OUI  NON

Vous avez au moins une réponse "NON" ?

## Poursuivez ce questionnaire :

Etes-vous prêt à vous rendre dans une structure de médiation numérique ?  oui  non

Etes-vous prêt à suivre plusieurs séances d'accompagnement au numérique ?  oui  non

Si vous avez répondu oui aux 2 questions précédentes

**1** Remettez ce questionnaire à l'interlocuteur qui vous l'a remis (Mairie, CCAS, Association, accompagnateur social...).

**2** Une fois l'étape 2 « Bon pour 1 carnet Pass numérique offert » (au verso) complétée par votre interlocuteur, **PRESENTEZ-VOUS** dans la structure la plus proche de chez vous et commencez votre accompagnement en toute sérénité.